

Social. Frictions hier au sein du conseil d'administration de la CAF des Bouches-du-Rhône.

L'institution en plein état de crise

■ Séisme à la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône (CAF 13). Loin de passer pour un nid de révolutionnaires, l'institution a pourtant connu un épisode troublant hier. Réunis pour la 2e séance de leur mandature, 12 des 24 membres du conseil d'administration (CA) ont quitté leur siège. Ils dénoncent une dérive de l'organisme.

Au rang des contestataires, l'Union départementale des associations familiales (Udaf), la CFDT, la CGT et le collège des personnes qualifiées pointent une absence de consensus. « *Nous avons voulu proposer d'ouvrir une discussion sur la composition des commissions* », explique Valérie Marque (CGT). Et François Magnan (Udaf) de poursuivre : « *Mais le président nous a opposé un refus catégorique.* » Une fin de non recevoir condamnée par la moitié des administrateurs de la CAF 13.

Combat idéologique

Au-delà de la composition des commissions, l'événement met en lumière des désaccords plus profonds. Pour la CGT, il s'agirait même d'une « *véritable OPA du patronat (cautionnée par FO, la CGC et la CFDT) sur la politique familiale dans le département* ». Christophe Martin (CFDT) a l'impression quant à lui « *de se trouver dans un jeu de dupes* ». Impossible, en revanche, de connaître la position du président (FO) de la CAF 13. Ce dernier n'a en effet pas répondu à notre demande d'interview.

Faut-il percevoir un combat idéologique à travers ces quelques tensions ? A lire le texte publié en 2009 par le Medef local (UPE 13), il semble en effet que deux lo-

giques s'affrontent (lire également ci-contre). Selon l'UPE, les administrateurs de la CAF ont pour mission de conduire « *une gestion rigoureuse, ce qui implique une lutte efficace contre les fraudes* ».

Payer ou accompagner ?

« *Faut-il réduire la CAF à une caisse enregistreuse ?* », réagit Christophe Magnan (Udaf). Selon ce dernier, la CAF, née à la suite de la Seconde Guerre mondiale, dans le même temps que la Sécurité sociale, a bien d'autres vocations, notamment une mission d'accompagnement. Et ses domaines d'intervention ne manquent pas, à commencer par une

politique en direction des familles, de la petite enfance, de l'insertion...

Qu'on se rassure, l'événement d'hier « *n'empêchera pas la CAF de fonctionner* », promet la responsable de l'antenne marseillaise de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, chargée de contrôler la légalité des décisions prises par le CA de la CAF. A ses yeux, « *il faut dédramatiser la situation* ». Les 12 contestataires se disaient d'ailleurs prêts hier à chercher un consensus, si le dialogue s'instaure à nouveau. Pas sûr que cela suffise à résoudre les débats de fond et de fonds...

MARJOLAINE DIHL

Sans commentaire, ou presque...

■ Absent depuis des années au sein des conseils administration des Caisses d'allocations familiales (CAF), en 2009, le Medef a soudain décidé d'occuper ses sièges. Comme en atteste un document édité par l'Union pour les entreprises (UPE 13)*, la vision patronale semble bien loin d'une politique sociale...

« Le Medef a décidé de retourner dans les conseils d'administration de la branche famille, c'est à dire, au niveau local, dans les Caisses d'allocations familiales (...) parce que les employeurs demeurent les premiers financeurs de cette branche (58% du budget de la Cnaf provient des cotisations sociales employeurs, soit plus de 30 milliards d'euros en 2008), explique l'UPE. Or cette branche va redevenir excédentaire

re selon les projections pluriannuelles. Cette évolution favorable des comptes de la branche famille constitue une opportunité à saisir pour diminuer les cotisations sociales patronales, et donc le coût du travail. »

Pas étonnant de voir le Medef se démenner pour réduire les cotisations sociales. La façon d'y parvenir est ici affichée. Par ailleurs, dans le même document, le Medef évoque les missions des ses représentants au sein des conseils d'administration des CAF. Ils sont donc également chargés de « *prôner une diminution du nombre des CAF sur le territoire* ». Et pourquoi pas leur suppression ?

M.D.

▲ *http://www.upe13.com/doc/Vie_wer.aspx?id=3723